



Question écrite TB#35 intitulée
« Meng Gemeng lieft Sport – Appel à projets »
introduite par le conseiller indépendant Tom Bellion

Réponses du Collège des bourgmestre et échevins

Monsieur le conseiller communal,

Par la présente, le Collège des bourgmestre et échevins se permet de répondre à votre question écrite du 24 mars 2026 « Meng Gemeng lieft Sport – Appel à projets » :

Tout d'abord le Collège des bourgmestre et échevins tient à préciser que, lors de la formulation d'une question, il convient de veiller à l'exactitude des faits. La mention selon laquelle « suite à la proposition initiale du 15 juillet 2024 de la fraction « Besser Zesammen », la commune de Schengen s'est dotée d'un poste de coordinateur sportif » est inexacte.

En effet, l'initiative de la création de ce poste émane exclusivement du Collège des bourgmestre et échevins. Il est par ailleurs rappelé que la proposition en question a été rejetée par la majorité du conseil communal en date du 30 juillet 2024, précisément au motif que cette initiative relevait déjà du Collège des bourgmestre et échevins.

Participation à la campagne

Le Collège accueille favorablement l'appel à projets lancé par le Ministère des Sports dans le cadre de la stratégie « Meng Gemeng lieft Sport » et confirme son intention de participer à cette initiative.

Appel à projets communal

Le Collège est conscient de l'intérêt d'associer les forces vives locales — citoyens, associations, écoles, jeunes et autres acteurs — à la réflexion autour de projets sportifs communaux.

Toutefois, compte tenu du délai relativement court fixé au 30 avril 2026, l'organisation d'un appel à projets formel à l'échelle communale dans ce laps de temps reste difficilement réalisable. Néanmoins, des échanges ciblés sont prévus, notamment par l'intermédiaire de la coordinatrice sportive et en concertation avec la commission consultative des sports et loisirs et de la jeunesse, afin de recueillir des propositions concrètes.

Projets envisagés dans le cadre de « Meng Gemeng lieft Sport »

Dans ce contexte, la commune, par l'intermédiaire de la coordinatrice sportive, a d'ores et déjà élaboré un projet intitulé « E-Bike pour une mobilité active et durable ».

Ce projet vise à promouvoir, de manière durable, l'activité physique et la pratique du vélo au sein de la commune, à travers une approche accessible, progressive et inclusive. Il a notamment pour objectifs :

- d'encourager la pratique régulière d'une activité physique,
- de faciliter l'accès au vélo, en particulier au vélo à assistance électrique (E-Bike),
- de rassurer les citoyens dans l'utilisation du vélo au quotidien,
- de promouvoir une mobilité douce et durable,
- de renforcer le lien social et la cohésion entre habitants,
- d'impliquer les acteurs locaux, notamment les clubs sportifs,
- et d'assurer la pérennité de l'initiative.

Concrètement, le projet prévoit l'organisation de tours guidés en E-Bike, encadrés par un professionnel qualifié. Ces sorties permettront aux participants de découvrir la commune sous un nouvel angle, en combinant activité physique, nature et convivialité.

Le projet s'adresse à un large public, à partir de 14 ans, indépendamment du niveau de condition physique. Grâce à l'assistance électrique, cette activité est accessible également aux personnes débutantes ou moins sportives.

En complément, d'autres pistes pourront être analysées, notamment en matière de collaboration entre clubs sportifs, de développement d'activités accessibles à différents publics et de valorisation de l'offre sportive communale, conformément aux objectifs définis par le ministère.

Implication des commissions consultatives

Le Collège attache une importance particulière à l'implication des commissions consultatives communales, notamment celles des sports et des loisirs et de la jeunesse.

Dans la mesure du possible, et compte tenu des contraintes de calendrier, ces commissions seront associées à la réflexion afin de recueillir leurs avis et suggestions, en particulier sur les projets à développer et leur mise en œuvre.

Calendrier

Au vu de la date limite fixée au 30 avril 2026, le Collège entend procéder dans les meilleurs délais à :

- l'analyse approfondie de l'appel à projets,
- la finalisation du projet élaboré,
- la consultation ciblée des acteurs concernés,
- le dépôt du dossier de candidature.

Ce travail est mené en étroite collaboration avec la coordinatrice sportive, afin d'assurer une démarche cohérente, structurée et efficace.

Le Collège des bourgmestre et échevins partage votre avis selon lequel cette initiative est susceptible d'apporter une réelle valeur ajoutée pour les citoyens de tous âges, en contribuant au développement d'une politique sportive inclusive, dynamique et durable à l'échelle communale.

Veillez agréer, Monsieur le conseiller communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Remerschen, le 15 avril 2026

Le Collège des bourgmestre et échevins.
Michel Gloden, Tom Weber, Jean-Paul Muller

Administration communale de Schengen
Au Collège des Bourgmestre et Échevins
75, Wäistrooss
L-5440 REMERSCHEN

Wellenstein, le 24 mars 2026

Transmis par courriel

**Objet : Question écrite #35
Meng Gemeng leeft Sport – Appel à projets**

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,

Suite à la bienveillante information reçue le 6 février 2026 de la part du collège des bourgmestre et échevins concernant le nouveau mode de gestion des « Questions au Collège des bourgmestre et échevins », et conformément à l'article 25 de la loi communale, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint ma question écrite :

Meng Gemeng leeft Sport – Appel à projets

Je vous remercie d'avance de bien vouloir me confirmer, par retour de courriel, la bonne réception de la présente question écrite.

Dans l'attente de votre réponse je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Tom BELLION
Conseiller communal

Annexe : Question écrite dont références sous objet

QUESTION ECRITE

Meng Gemeng lieft Sport

[QE_TB#35 du 24 mars 2026 introduite par le conseiller communal Tom BELLION]

Suite à la proposition initiale du 15 juillet 2024 de la fraction « Besser Zesummen » la commune de Schengen s'est dotée d'un poste de coordinateur sportif. Cette décision politique a été portée à l'unanimité par les conseillers communaux.

Le Ministère des Sports vient de lancer un appel à projets aux administrations communales pour soutenir la mise en œuvre de projets communaux dans le cadre de la stratégie « Meng Gemeng lieft Sport » (Circulaire N°026-2026 du 17 mars 2026).

Cette campagne vise à promouvoir, au niveau communal, une société saine, active et inclusive, où chaque individu a la possibilité de participer. Sont éligibles, à titre d'exemple, des projets visant à :

- renforcer la collaboration entre les acteurs du secteur communal afin de développer une offre cohérente d'activité physique et de sports, par exemple les projets de collaboration des clubs sportifs dans le cadre de « Zesummen aktiv » ;
- faciliter l'accès à la pratique de l'activité physique et des sports, notamment lorsque des difficultés de mobilité ou d'information constituent un frein à la participation ;
- développer ou pérenniser des offres régulières d'activité physique et de sports adaptées aux besoins de différents publics ;
- mettre en place des mesures visant à renforcer et valoriser le rôle des clubs sportifs locaux ;
- favoriser la participation et l'inclusion en supprimant des barrières à l'accès à la pratique.

La date limite pour soumettre des propositions est fixée au 30 avril 2026, et les projets retenus pourront bénéficier de subventions allant jusqu'à 50 % des coûts admissibles, avec un maximum fixé à 25.000 euros par projet.

Dans cette optique, j'aimerais poser quelques questions au collège des bourgmestre et échevins :

- Est-il prévu de participer à cette campagne ?
- Si oui, envisagez-vous de lancer un appel à projets au niveau communal pour permettre forces vives communales de présenter leurs idées : les citoyens, le monde associatif, les écoles, les jeunes et d'autres acteurs intéressés ?
- Quels projets prévus au plan communal « Meng Gemeng lieft Sport » sont éligibles dans ce contexte ?
- Comment prévoyez-vous d'impliquer activement des commissions consultatives communales et notamment celle du Sport et de la Jeunesse ?
- Quel est le calendrier pressenti pour respecter les délais impartis ?



Je suis persuadé que la participation à cette campagne pourrait apporter une véritable valeur ajoutée pour nos citoyens de tous âges.

Je vous remercie sincèrement pour votre attention à ces questions et pour votre engagement en faveur de notre communauté et j'attends avec impatience vos réponses.

Tom BELLION
Conseiller communal